

Identité

L'identité, c'est ce par quoi une personne, un groupe (familial, professionnel...), un peuple se reconnaissent eux-mêmes et se voient reconnus par les autres. Ils construisent et disposent, pour cela, d'un système de représentations, d'images et de sentiments, à partir desquels ils peuvent signifier leur spécificité, leurs appartenances, leur légitimité, à la lumière de leur propre histoire et de leur propre projet. Ce système identitaire peut être souple ou rigide, ouvert à autrui ou fondé sur la destruction des autres. Il est une nécessité positive de développement (personnel et collectif) en même temps que le support éventuel des pires stigmatisations (ostracisme, racisme, rejet des différences).

L'identité est, à la fois, un moyen de catégoriser et de singulariser. Elle permet, en effet, à la personne ou au groupe, de se situer dans et en fonction de multiples catégories sociales ou culturelles, mais aussi de se singulariser, par opposition et différenciation. Une personne peut, par exemple, se définir par son « identité nominale », qui l'intègre dans une catégorie familiale ou conjugale, par son « identité prénominale » qui l'ancre dans des références culturelles ou religieuses, par son « identité sexuelle » qui la définit comme femme ou homme, etc. L'identité personnelle permet aussi à l'individu de se singulariser, dans la mesure même où les multiples identités partielles qui le constituent, sont uniques par la façon

dont elles s'articulent en système. Ainsi, une femme mariée qui utilise simultanément son nom de jeune fille et son nom de femme mariée, refuse de limiter sa propre identité au nom du mari ou au nom du père, et crée son propre espace personnel dans l'entre-deux.

Les fonctions identitaires

L'identité personnelle s'inscrit donc pour une part, dans l'articulation d'identités collectives, associées à des groupes d'appartenance, à des catégories de référence ou à des activités et des statuts sociaux. Elle participe, de ce fait, à l'intégration sociale des personnes. Mais elle intervient aussi dans la dynamique psychologique, intrapersonnelle et interpersonnelle. Dans ce cadre, on peut recenser de multiples « fonctions identitaires », parmi lesquelles on retiendra : la continuité, l'unité, la positivité, la diversité-différenciation, l'affirmation, la singularisation et le sentiment d'être cause (faire œuvre, être cause de, se sentir responsable de) :

1. L'ancre et la continuité : rester le « même » dans le temps, défendre sa propre histoire et les héritages liés au passé personnel ou collectif (l'identité comme défense égocentrique ou sociocentrique d'un passé valorisant et significatif).
2. L'unification : « rester soi-même », construire et défendre une intégrité. S'efforcer de maintenir une unité dans les conduites, légitimer par les valeurs de référence ; rechercher et conserver une cohérence minimale entre les actes, les croyances et les

représentations. Chercher à rester « un » malgré les pertes, les manques, les deuils et les échecs.

3. La positivité : toute personne, même dans les situations extrêmes d'aliénation, de dévalorisation ou de marginalisation stigmatisée, a tendance à rechercher et à défendre une image positive de soi, à revendiquer une reconnaissance de valeur de la part d'autrui. Toute atteinte de l'estime de soi peut accentuer gravement le conflit identitaire et orienter le sujet vers des conduites de défi (ordalie) et de passage à l'acte.

4. La diversification : l'image de soi s'étaye et s'enrichit par l'appropriation des rôles, la légitimation par les valeurs, l'engagement affiliatif et la participation à des projets collectifs. Ces conduites favorisent à la fois les différenciations externes (différences avec autrui) et internes (différenciations intellectuelles et affectives).

5. L'affirmation par désir d'autonomie et de reconnaissance : les fonctions précédentes se cristallisent dans des comportements fondés sur l'affirmation de soi, le besoin d'agir seul et d'être reconnu comme acteur-participant, à part entière.

6. La singularisation par le sentiment d'originalité : l'individu, dans son effort pour se différencier, tend, surtout en situation non conflictuelle, à accentuer sa différence et à rechercher des positions originales. En situation critique, il revient, le plus souvent, à des positions conformes ou conformistes. Dans le cas contraire, la singularisation devient marginale.

7. La promotion par le sentiment d'être cause : l'identité s'enracine dans l'action et la production d'œuvres. Le sujet a besoin de se sentir cause, de se sentir responsable, à ses propres yeux autant qu'aux yeux d'autrui (Tap, 1988).

Les stratégies identitaires

En termes psychologiques, une stratégie se caractérise par l'articulation, chez un acteur individuel ou collectif, d'une logique interne finalisée et de conduites réalisatrices. Elle implique la mise en œuvre d'une

énergie d'investissement et de décisions, dans la définition de buts (intermédiaires ou terminaux), dans le choix de moyens (matériels ou symboliques) et dans le suivi d'itinéraires facilitant l'élaboration ou l'exécution d'un projet. Cette mise en œuvre prend en compte les conditions externes (les situations, les obstacles, les relations, les effets d'emprise) et inclut une régulation interactive entre ces conditions et la dynamique de l'acteur. Ces régulations permettent à l'individu de s'ajuster à l'environnement, de « faire face » à la situation (Sordes, Eigarbès et Tap, 1994).

Toute stratégie implique en fait un triple contrôle, défini en termes de maîtrise des actes, de contrôle cognitif et de gestion socio-affective (contrôle des émotions et des relations). Mais elle doit aussi prendre en compte, pour se développer, trois types de pressions, ou contrôles externes : la pression situationnelle (avec ses obstacles, ses opportunités et ses exigences) liée aux nécessités de l'adaptation ; la pression sociale (ensemble d'injonctions et de prescriptions) orientant le sujet vers l'adoption de conduites fondées sur la conformité, la cohésion ou le consensus, et la pression axiologique ou culturelle (significations, valeurs et croyances) à partir de laquelle la personne construit un système de légitimité.

L'identité personnelle apparaît comme un système interne d'identités multiples. Elle tire sa richesse de l'organisation dynamique (cognitive et affective) de cette diversité. Par elle, l'individu peut s'approprier un passé ou le reconstruire, régler le présent et s'orienter pour l'avenir, à travers la confrontation de plusieurs projets de changement individuel ou collectif, entre lesquels il peut ou non choisir. La notion de dynamique identitaire implique l'idée que l'identité n'est pas un donné stable et définitif. Elle entre dans un processus paradoxal (que P. Tap appelle *identification*) dans lequel l'identité intégrée des changements tout en se présentant comme invariante et stable. Ce processus est lui-même l'un des aspects d'une évolution plus large, la

« personnalisation » ou tension de réalisation et de promotion de soi, impliquant l'articulation des stratégies identitaires avec les conduites adaptatives et de projet.

Mais toutes les stratégies n'aboutissent pas nécessairement à la défense ou à la promotion de soi. Certaines peuvent provoquer la perte de l'image positive, la rupture de soi dans une discontinuité non maîtrisable, l'aliénation par autrui, si celui-ci vous nie ou vous exploite, sans que vous puissiez vous « séparer ».

Les individus sont, en tout cas, confrontés à des « chocs », à des crises ou à des conflits. Comment y réagissent-ils ? Quels moyens emploient-ils pour maintenir une estime de soi suffisante ? Quel rôle joue la représentation de soi dans la définition et l'organisation des réactions et des stratégies développées, face aux situations stressantes ?

Parler de stratégies identitaires suppose de clarifier ce que sont les « victoires identitaires » (Camilleri et al., 1990), et les finalités que les acteurs poursuivent lorsque leur structure identitaire est remise en cause, mais aussi de définir quels comportements (individuels ou collectifs, conscients ou inconscients, adaptés ou inadaptés) sont mis en place pour atteindre ces victoires contre un adversaire qui peut être autrui (famille, amis, collègues...), le système social ou soi-même.

Les acteurs réagissent à la situation en fonction de leurs représentations, de la façon dont ils définissent les enjeux et les finalités, de l'analyse qu'ils font de l'état du système (situationnel et social) dans lequel ils sont impliqués et qui fait peser sur eux une pression constante à agir dans tel ou tel sens.

Les stratégies identitaires sont constituées de conduites actives et conscientes et de mécanismes de défense inconscients, fondés sur la généralisation ou la différenciation, l'affirmation ou le reploi, la catégorisation ou la singularisation, l'attaque ou l'identification fusionnelle. Dans les stratégies négatives apparaît la collision entre des mécanismes de défense indivi-

duels et des processus groupaux, l'exclusion et la dévalorisation, qui conduisent généralement à un sentiment d'abandon, à des troubles dans la perception de l'identité personnelle.

L'hypothèse stratégique suppose que la production de l'identité ne soit pas un simple jeu de reflets, ni le résultat de réponses plus ou moins mécaniques. Même si toute situation implique des déterminations sur lesquelles l'acteur n'a aucune prise, elle l'oblige le plus souvent à opérer des choix qui vont orienter les événements ultérieurs et avoir des conséquences sur son propre devenir.

Pour comprendre les stratégies identitaires, on doit, à la fois, tenir compte des acteurs individuels ou collectifs (ressources, caractéristiques réactionnelles, modes de résistance au stress, stratégies d'identification ou d'opposition), de la nature de la situation actuellement impliquée, des modalités actuelles d'interaction, ainsi que des enjeux liés aux pressions et rapports sociaux qui donnent sens au conflit actuellement vécu.

● CAMILLERI C., KASTERGUTTEN J., LIPINSKY E.J.M., MALESWSKA-PYRE H., TABOADA-LIONETTI I. & VASQUEZ A., *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, 1990.

SORDAS F., ESPARDES S. & TAP P., « Contrôle de soi et stratégies de développement : le coping en question », *Psychologie et éducation*, 16, 81-96, 1994.

TAP P., *La société Pygmées ? Inspiration sociale et réalisation de la personne*, Dunod, Paris, 1988, 263 p.

► individualisme ; lien social.

Illettrisme (Analphabétisme)

L'illettrisme, néologisme créé en 1983 par l'ATD-Quart monde, désigne la manifestation d'un type d'inaptitude et, d'autre part,

l'état dans lequel se trouve un illettré, c'est-à-dire « une personne à qui ont été enseignées les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul et qui, pour des raisons diverses, n'a pas acquis ou conservé ces compétences élémentaires » (UNESCO).

L'illettrisme désigne aussi l'existence d'un phénomène socio-culturel, numériquement identifiable, au sein des pays développés, concernant ces populations touchées et handicapées par l'absence des compétences de base décrites ci-dessus. Certains observateurs considèrent ce phénomène comme un type de fléau social.

Création du terme « illettrisme » et fluctuation des définitions

Par rapport à l'illettrisme, la France se trouve dans une situation assez particulière : alors que c'est elle qui a créé ce néologisme, c'est pratiquement le dernier pays développé à avoir reconnu officiellement l'existence du phénomène touchant une partie de ses ressortissants. Il faut attendre janvier 1984 pour qu'un rapport officiel soit publié sur ce phénomène et remis au Premier ministre (Espérandieu V. et Lion A., *Des illettrés en France*).

Pour l'ATD-Quart monde inventeur de ce mot, et pour les auteurs du rapport officiel de 1984, illettrisme et analphabétisme désignent la même réalité. La définition qu'ils donnent du mot « illettrisme » est celle que l'Unesco donnait en 1958 de l'analphabétisme : « Est définie comme analphabète une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec sa vie quotidienne. »

Le mouvement ATD-Quart monde a choisi d'utiliser le terme d'illettrisme, celui d'analphabétisme ayant une connotation très péjorative pour les adultes du quart monde.

Toutefois, petit à petit, le terme « illettrisme » a pris un sens bien distinct, et plusieurs auteurs ont attribué à ce néologisme une définition différente de celle de l'an-

alphabétisme. On peut ainsi citer P. Mayol pour lequel, alors que l'analphabétisme désigne la situation de personnes qui n'ont jamais eu de contact avec l'apprentissage de l'écriture et de la lecture ; « l'illettrisme décrit la situation de ceux qui ont oublié ou qui maîtrisent mal cet apprentissage initial ». De plus en plus, le terme d'illettrisme est devenu synonyme d'analphabétisme fonctionnel, concept créé en 1978 et dont l'Unesco donne cette définition : « Est fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabetisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté. »

La fluctuation des définitions de l'illettrisme va bien sûr entraîner des variations dans l'estimation du nombre des illettrés. Jusqu'à une date récente, les seules sources dont on disposait étaient celles des centres de sélection de l'armée, d'une précision et d'une fiabilité toutes relatives mais qui ont pourtant donné lieu à nombre d'extrapolations. D'autres enquêtes ont suivi depuis : celle d'« Infométrie » pour le OPIJ en 1988, celle de l'INSER en 1989, celle menée par l'armée à partir de mai 1990.

Cette dernière étude portant sur plus de 100 000 conscrits indique que selon les critères retenus, de 10 à 20 % d'une classe d'âge de garçons peuvent être considérés comme illettrés.

Performance nulle	1 %
Déchiffre seulement les syllabes	0,5 %
Déchiffre seulement les mots isolés	0,9 %
Comprend seulement les mots isolés	1,9 %
Ne prend pas en compte le contexte	4,9 %
Ne comprend que les phrases simples	5,2 %
Ne maîtrise pas les relations logiques et chronologiques	6,6 %

En revanche, 79 % des conscrits lisent un texte de 70 mots à vitesse et en comprenant le sens.